

Le programme de l'UMP pour la métropole

Dans le cadre des élections municipales, l'UMP propose une plateforme à l'échelle des 24 communes de l'agglomération, définissant les grandes lignes d'un programme commun.

Municipales 2014

La métropole nantaise regroupe 24 communes et compte près de 600 000 habitants. Surtout, elle gère directement un grand nombre de services publics : voirie, transports, collecte des déchets, distribution de l'eau, etc. « **Le fait métropolitain a beaucoup progressé depuis quelques années, dans l'esprit des élus et des concitoyens** », souligne Laurent Dejoie, maire UMP de Vertou, aux côtés de Laurence Garnier, candidate à Nantes, François Pinte, président départemental de l'UMP et Gatien Meunier, secrétaire départemental.

Pour cette raison, son parti a décidé et pour la première fois de proposer une plate-forme métropolitaine (en quelque sorte les grandes lignes d'un programme commun), aux élections municipales des 23 et 30 mars. « **Nous avons élaboré une plateforme que nous allons**



Laurent Dejoie, maire de Vertou ; Laurence Garnier, candidate à Nantes ; François Pinte, président départemental et Gatien Meunier, secrétaire départemental.

proposer à toutes les têtes de liste UMP ou centriste. On va partager nos propositions avec notamment Joël Guerriau (sénateur-maire UDI et candidat à Saint-Sébastien-sur-Loire). » « **C'est mieux d'aborder les**

élections municipales en rang serré avec une mission », précise Gatien Meunier, secrétaire de l'UMP.

Laurent Dejoie, bien que ne se représentant pas à Vertou, est chargé d'animer et de piloter cette démarche

nouvelle à droite, mais qui existe chez les socialistes depuis 2001. « **Pour la première fois aux élections municipales de mars prochain, les 97 futurs conseillers communautaires seront désignés nominativement sur les bulletins de vote** », argumente l'actuel maire de Vertou.

En revanche, contrairement aux socialistes, « **chez qui tout est décidé à l'avance de Matignon et où règne un vrai caporalisme, nous n'avons pas l'intention de distribuer les postes avant l'élection** », persifle Laurent Dejoie, en faisant allusion à la socialiste Johanna Roland, déjà désignée pour être candidate à la présidence de la métropole par les têtes de listes socialistes, (si elle gagne les élections à Nantes). « **La question de la présidence, on l'abordera quand les élections municipales seront passées** ».

Philippe GAMBERT.

Moins d'impôts, plus de vidéoprotection...

Pour établir la plate-forme, l'UMP a adressé un questionnaire à ses 1 500 adhérents de la métropole ayant un mail. Taux de réponse : 36 %.

Les militants se prononcent pour « **la modération fiscale et la réduction des dépenses** ». Ils prônent le « **maintien des identités communales** ». Ils souhaitent promouvoir l'accession à la propriété. En matière de sécurité, ils « **plébiscitent**

la **vidéoprotection** » et souhaitent « **une mutualisation dans les petites communes des polices municipales** ». Dans le domaine du transport, ils sont pour « **de nouveaux franchissements sur la Loire** ». Ils veulent aussi des « **lignes de bus interbourgs** » et une forte augmentation du nombre de parkings relais. En économie, ils réclament « **un soutien aux commerces de proximité** ».

Ils souhaitent par ailleurs que la métropole aide les communes à la mise aux normes « **handicap et énergétique** » des bâtiments publics. Pour faire des économies, ils disent stop aux dépenses faramineuses de communication. Et de citer « **Nantes capitale verte européenne** ».

Sans étendre trop les compétences de Nantes Métropole, ils préconisent « **une mise en réseau des**

équipements (exemple des médiathèques) et des crèches, pour permettre leur accès à tous les habitants de la métropole. »

Enfin, soucieux d'une gouvernance partagée, ils proposent que la « **présidence de la commission des finances revienne à la minorité et donc à la gauche à partir de mars 2014** », ironise Laurent Dejoie.

Ph. G.

Réintégrée deux ans après son licenciement

Salariée d'une association, cette femme vient d'obtenir des prud'hommes la condamnation de son employeur et doit retrouver son poste.

L'histoire

Revoir ses collègues, retrouver son bureau, son poste... Rien de tout ça n'est évident pour cette salariée, licenciée en 2012 pour inaptitude. Son travail, elle le voulait et elle a remporté, hier, une victoire auprès des prud'hommes de Nantes. « **L'originalité du dossier tient surtout au fait qu'une salariée s'estimant harcelée au travail sollicite pourtant sa réintégration. En général, cela n'est pas imaginable** », explique Philippe Gautier, qui a assuré sa défense au nom de la CGT. Il faut préciser que « **le directeur, qui était la seule personne**

à lui nuire et à l'avoir rendue malade, a quitté l'entreprise ».

Petit rappel des faits. La salariée travaille à Nantes dans cette association du secteur social depuis plusieurs années. L'ambiance se dégrade alors qu'elle prend un long congé individuel de formation en 2011. La reprise du travail se passe très mal. Son nom a disparu de l'organigramme, son bureau est occupé par son remplaçant, elle ne dispose plus de matériel informatique, ni de connexion. En clair, une mise à l'écart. Et là, c'est l'engrenage. Elle est arrêtée, le médecin du travail estime qu'elle ne peut plus être affectée

à un emploi dans cet établissement.

Elle est déclarée inapte et licenciée pour ce motif quelques mois plus tard.

Une décision inédite

Si, dans leur décision, les conseillers prud'hommes ne parlent pas de harcèlement, ils s'appuient en revanche sur la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui précise que « **tout travailleur a droit à des conditions de travail qui respectent sa santé, sa sécurité et sa dignité** ». Ils affirment que le comportement de l'employeur a altéré la santé de la salariée.

Les prud'hommes ont, hier, annulé son licenciement et ordonné sa réintégration dans l'emploi qu'elle occupait auparavant. L'association est aussi condamnée à verser près de 40 000 € (retard de salaire). Une somme qui couvrira largement les indemnités chômage que l'employée a perçues durant cette période et qu'elle doit rembourser. « **C'est une décision assez inédite, remarque Philippe Gautier, qui doit redonner espoir à ceux qui souffrent au travail.** »

Marylise COURAUD.

Métropole en bref

La Semitan va renforcer sa sécurité

La Semitan a présenté ses vœux, hier, tirant un bilan enjoué de 2013. Environ 127 millions de voyages ont été effectués sur le réseau (soit une croissance de 5 %). Plus de 9 000 personnes ont souscrit à la nouvelle formule de la carte Libertan sur mesure. Autre fait marquant : la mise en place des lignes chronobus C5, C6 et C7, portant le nombre de lignes à 7 (encore trois à venir). Par ailleurs, l'année 2013 a vu, pour la première fois, l'intégration de nouveaux

salariés au titre d'emplois d'avenir.

Pour 2014, la Semitan met l'accent sur la sécurité. « **Notre défi est d'assurer, en partenariat avec les services de l'État (police et justice) la sécurité de nos clients et de nos personnels**, a déclaré Alain Boeswillwald, le directeur général. **Objectif pour lequel, en accord avec Nantes Métropole, nous consacrerons des moyens accrus en termes d'effectifs, de formation et d'investissements.** »

Du 8 au 18 mai, les Florales internationales

Ce sera un des grands événements de l'année. Les Florales Internationales ont lieu à Nantes, tous les cinq ans, depuis 1956. Et la onzième édition aura lieu du 8 au 18 mai, sur le thème « Bouquets d'art ».

Durant les onze jours de la manifestation, les allées d'expositions du parc de la Beaujoire vont se transformer en un magnifique jardin éphémère. C'est dans ce cadre

exceptionnel que les visiteurs sont invités à découvrir une représentation florale de haut niveau qui contribuera à les étonner, les dépayser, les faire rêver...

Les représentations s'inspireront de l'architecture, la sculpture, la peinture, la danse, la musique, la poésie, la chanson, le cinéma et la bande dessinée pour créer des univers invitant les visiteurs au rêve et à l'évasion.

Roms : « Des limites à l'indifférence »

Membre du réseau Romeurope, le Dr Lévêque relaie l'avis de Médecins du monde : sur le terrain d'Arc-en-ciel, il y a danger !



Les récentes pluies aggravent l'insalubrité sur le terrain Arc-en-ciel à Couëron.

À Couëron, plusieurs familles Roms, 130 personnes dont une cinquantaine d'enfants, vivent sur une friche industrielle, au pied de l'usine Arc-en-ciel, depuis le 15 novembre. Leur précarité s'est aggravée avec les pluies des derniers jours.

Cette semaine, plusieurs caravanes ont quitté cet endroit sans eau ni électricité. Mais les plus vétustes, difficiles à déplacer, sont restées. Les autres sont en errance, certaines stationnées sur des parkings de la route de Vannes, à Saint-Herblain. Les associations, qui tentent de leur venir en aide, Sol'Rom et Solidarité couëronnaise, déplorent cette errance « **qui entraîne la désorganisation complète, notamment au niveau scolaire pour les enfants** ».

Hier, le Dr Stéphanie Lévêque, médecin à Couëron et membre de l'association Solidarité couëronnaise du réseau Romeurope, a une nouvelle fois écrit au préfet. Elle relaie le constat établi par Médecins du

monde, d'une situation d'urgence extrême. « **On est au-delà de l'alarme sanitaire, ces gens sont en danger** », affirme-t-elle. Elle rappelle l'hospitalisation de deux familles intoxiquées par des émanations toxiques, avec le sauvetage en extrême d'un enfant de deux ans. « **Elles avaient tenté de réchauffer leurs caravanes vétustes avec les moyens du bord.** » Elle liste « **les problèmes de santé les plus préoccupants** ». Une bonne demi-douzaine de pathologies graves, mais aussi cinq grossesses, « **une insuffisance respiratoire qui nécessite un appareil électrique...** » Elle explique « **les maladies de tout le monde** » aggravées par la vie dans le froid et l'humidité. Pour elle, « **les conditions dues à tout migrant ne sont pas respectées, on crée des bidonvilles. Il y a des limites à l'indifférence lorsqu'elle engage la survie des gens** ».

Jean-François MARIVAL.

Premier composteur en 2007, 100^e en 2013

Le 100^e composteur collectif est rézéen. Plusieurs centaines de déchets passent désormais par ces drôles de petites cabanes...

Rezé précurseur

Le premier est né à la Maison radiieuse, en 2007. Une première à Rezé et dans toute l'agglomération nantaise. « **C'était même une première en France que d'avoir ainsi un composteur collectif en pied d'immeuble** », se souvient Pascal Retière, directeur de Compostri. Mardi, le 100^e composteur partagé a été inauguré. Coïncidence : c'est encore à Rezé... « **Le Sud-Loire est assez dynamique** », note Pascal Retière.

Permanence le samedi

Le principe est identique : un pavillon de compostage, ouvert durant des permanences (samedi matin) afin que chacun puisse venir y déposer ses déchets organiques (déchets alimentaires, d'assiette). Les déchets sont vérifiés pour que le compost soit de bonne qualité. « **C'est aussi l'occasion de discussions, d'échanges...** » Puis, après au moins six mois de maturation, le compost obtenu sera partagé. Ce projet est né de l'initiative de quelques habitants du quartier qui prennent en charge les permanences.

Pas loin de 400 tonnes par an

Avec 100 composteurs dans toute l'agglomération, Compostri évalue le tonnage de déchets récoltés, et donc détournés de l'incinérateur, entre 250 et 400 tonnes par an. « **Cela**



Le 100^e composteur collectif inauguré à Rezé est le 100^e de l'agglomération nantaise.

peut paraître dérisoire quand on rapporte ce volume aux 350 000 tonnes de déchets produits annuellement dans l'agglomération, souligne Michèle Gressus, vice-président de Nantes Métropole en charge des déchets. **Mais au contraire, le compost est le maillon fort de la prévention de production des déchets. Cela crée aussi du lien social et nous interroge sur nos habitudes de consommation.** » Autre argument, logique : « **Cela paraît quand même très paradoxal de brûler des déchets qui contiennent 80 % à 90 % d'eau...** »

Anne-Lise FLEURY.

État civil

Naissances Clinique Jules-Verne, 2-4, route de Paris

Thomas Barbot, Bouguenais ; Paul Blin, Maisdon-sur-Sèvre ; Maxime Bobiere, Rezé ; Julia Briand, Saint-Aignan-de-Grandlieu ; Hugo Caudan, Saint-Mars-du-Désert ; Clément Chaillou, Sainte-Luce-sur-Loire ; Benjamin Chevalier, Puceul ; Zoé Cordier, Saint-Sébastien-sur-Loire ; Nathan Daniel, Blain ; Eleanor Delande Ventroux, Vertou ; Paul Granger, Clisson ; Valentin Guillet, Saint-Sébastien-sur-Loire ; Léo Hyslop, Couëron ; Manoé Jegouic, Le Pallet ; Constance Notel, Nort-sur-Erdre ; Capucine Pelatan, Saint-Sébastien-sur-Loire ; Malo Segalen, Mandres-la-Côte (Haute-Marne) ; Damien Viaud, Villedieu-la-Blouère (Maine-et-Loire) ; Émie Washtyn, Saint-Mars-du-Désert.

Clinique Bretéché, 3, rue de la Béraudière

Maxime Faivre, Rezé ; Luna Gefroy Chiron, Nantes ; Lola Justice, Nantes ; Djulyan Maisonneuve Boukhalifa, Chauvé.
Hôpital mère-enfant, 38, boulevard Jean-Monnet
Jeremiah Agbolosu, Nantes ; Arthur Brégeon, Nantes ; Jules Camus, Nantes ; Rose Cario, Bouguenais ; Ethan Carteau, Bouguenais ; Angéline Clénet, Landemont (Maine-et-Loire) ; Manon Clénet, Landemont (Maine-et-Loire) ; Simon Crochet, Geneston ; Lya Desmars, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ; Rose Ferrec, Nantes ; Lorenzo Grossi, Vertou ; Germain Hamard, La Chapelle-sur-Erdre ; Lola Hénaff, La Gaubretière (Vendée) ; Manon Lanrivain, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ; Youenn

Le Bot, Nantes ; Clément Moulin, Sainte-Luce-sur-Loire ; Inass Mustafa Homaida, Ancenis ; Marius Praud, La Chapelle-Basse-Mer ; Lilian Roger, Le Pallet ; Ulysse Secret, Saint-Gilles ; Elhadj Sy, Nantes ; Lowen Tregret, Saint-Gildas-des-Bois.

Polyclinique de l'Atlantique, avenue Claude-Bernard, Saint-Herblain

Raphaël Tellier, Saint-Herblain ; Diane Leveaux, Le Temple-de-Bretagne ; Lilou Batard, Rouans ; Enora Cloutour, le Pellerin ; Samuel Goulet Cleach, Nantes ; Yuna Levasseur, Ligné ; Liam Naud, Nantes ; Elina Naud, Nantes ; Evan Naud, Nantes ; Ilan Huguet, La Chapelle-des-Marais ; Jade Huguet, La Chapelle-des-Marais ; Théo Parré, Saint-Jean-de-Boiseau ; Mila Gautier, Le Loroux-Bottereau ; Amanda Robin

Yang, Basse-Goulaine ; Naël Fougère, Treillières.

Décès

Robert Quérard, 83 ans, Le Gâvre ; Marcel Faguet, 88 ans, La Planche ; Georges Jarach, 80 ans, Blain ; Henri Boulanger, 76 ans, Nantes ; Anthony Rambaud, 33 ans, Olonne-sur-Mer (Vendée) ; André Arrouet, 77 ans, Saint-Julien-de-Concelles ; Maurice Rouquier, 93 ans, Nantes ; Joël Griffon, 59 ans, La Bernardière (Vendée) ; Bernard Moïsson, 85 ans, Drain (Maine-et-Loire) ; Gaston Potier, 85 ans, Aigrefeuille-sur-Maine ; Paule Lépine, née Jaunatre, 90 ans, Nantes ; Geneviève Blais, née Cinctrac, 91 ans, Saint-Sébastien-sur-Loire ; Eugénie Metaireau, née Lefort, 82 ans, Rezé ; Renate Jouanneault, née Handl, 69 ans, Nantes ;

Odile Lucas, née Aupiais, 70 ans, Nantes ; André Guégan, née Soissons, 93 ans, Nantes ; Marcelle Avérouin, née Trancel, 87 ans, Nantes ; Paule Gauducheau, née Boucher, 79 ans, Nantes ; Renée Turpin, née Charrier, 86 ans, Saint-Herblain ; Albertine Gloaguen, née Richou, 95 ans, Nantes ; Lydia Sarrazin, née Joly, 87 ans, Bouguenais ; Georgette Omet, née Marin, 85 ans, Chéméré ; Anne Bourgeois, née Méry, 84 ans, Nantes ; Clotilde Dupont, née Ollivier, 95 ans, Nantes ; Elisabeth Lefèvre, née Monnier, 98 ans, Nantes ; Thérèse Colas, née Judic, 99 ans, Nantes ; Huguette Croisé, née Pieron, 81 ans, Raon-l'Étape (Vosges) ; Yvonne Levalet, née Grignon, 85 ans, Saint-Mars-du-Désert.

Convois mortuaires

10 h : Odette Tanguy, née Magadur, direct, cimetière Saint-Martin-Nouveaux ; 10 h : Thérèse Colas, née Judic, église Toutes-Aides, cimetière Toutes-Aides ; 14 h : Michelle Lefèvre, née Monnier, église Saint-Marc, cimetière Toutes-Aides ; 14 h 30 : Henri Boulanger, église Saint-Nicolas, cimetière Miséricorde ; 14 h 30 : Jean Château, église Saint-Donatien, cimetière Toutes Aides ; 16 h 30 : Odette Thériat, née Guillouche, direct, cimetière Saint-Jacques.

Au crématorium du cimetière-parc, à Nantes

8 h 45 : Patrice Charrier ; 10 h 15 : Katell Paugam ; 11 h 45 : Pierre Chalton ; 14 h : Renée Gallard, née Bosdeveix ; 15 h 30 : Joël Boucard ; 16 h 15 : Joël Le Groux.